

5 mars 2019

**Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 17 mai 2017 de M. Alain de Kalbermatten: «A quand le M.U.R. à Genève?»**

*TEXTE DE LA QUESTION*

A quand le M.U.R. à Genève?

*RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF*

Le département de la culture et du sport (DCS) et le département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS) n'ont pas reçu de demande concernant le projet Module urbain réactif (MUR).

Le DCS ne mène pas de projets spécifiquement dédiés aux graffeurs et graffeuses. Néanmoins, le Fonds municipal d'art contemporain (FMAC) a acquis plusieurs œuvres qui s'apparentent au graffiti. Ces œuvres sont réalisées par des artistes qui ne se revendiquent pas spécialement comme des graffeurs et graffeuses mais dont l'expression peut ponctuellement s'y apparenter (p.ex. Hadrien Dussoix).

Aussi, les différents projets qui ont eu lieu en lien avec les graffeurs et graffeuses sont plutôt pilotés par le Service de la jeunesse (DEJ) rattaché au DCSS.

Ainsi, depuis 2005, la Ville de Genève organise la manifestation artistique Primart mise en place chaque année par le DEJ. Elle a pour objectif de collaborer avec de jeunes artistes et de trouver des lieux d'exposition pour mettre en valeur leur travail (peintures, performances, installations conceptuelles, sculptures, photos).

En 2018, et pour ses 10 ans, Primart a créé une galerie en plein air, transformant le parc Gourgas en un village artistique. Plus d'une quarantaine d'artistes locaux et internationaux ont investi le parc, et plus largement le quartier de la Jonction, pour faire découvrir aux publics la qualité et la diversité de leurs réalisations. Six containers de 40 m<sup>2</sup> ainsi que de nombreuses toiles ont été proposés aux street artistes, graffeurs et graffeuses et muralistes. A côté, des fresques ont été réalisées au parc Baud-Bovy ainsi que sur un mur gracieusement mis à disposition par l'Hospice général au boulevard d'Yvoy.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:  
*Jacques Moret*

Le maire:  
*Sami Kanaan*